



1 rue de l'ancienne digue
F-67100 Strasbourg
03 88 35 46 76

Coordonnées de l'organisation

Nom Aumônerie Universitaire Protestante de Strasbourg
7 avenue de la Forêt Noire

Adresse postale _____

Code postal 67000 Ville STRASBOURG

Région Alsace Pays France

Adresse électronique contact@aup-strasbourg.fr

Site internet www.aup-strasbourg.fr

Téléphone préfixe 00 33 numéro 03 88 61 07 23 Fax préfixe 00 33 numéro 0380 61 97 48

Personne responsable du projet (personne de contact)

Nom (Mr, Mme, Melle) M. DIETSCH Prénom Matthias

Position/fonction Aumônier universitaire

Adresse électronique matthias.dietsch@aup-strasbourg.fr

Téléphone préfixe 00 33 numéro 0388 25 90 25 Fax préfixe 00 33 numéro

Tuteur du/de la volontaire

Nom (Mr, Mme, Melle) M. DIETSCH Prénom Matthias

Position/fonction Aumônier universitaire

Adresse électronique matthias.dietsch@aup-strasbourg.fr

Téléphone préfixe 00 33 numéro 0388259025 Fax préfixe 00 33 numéro

Activités de l'établissement :

L'Aumônerie Universitaire Protestante (AUP) est une communauté d'étudiants de l'Université de Strasbourg. L'AUP propose des activités dans différents lieux : des foyers protestants d'étudiants (**Le Sept** – 26 résidents, 7 Avenue de la Forêt Noire, **Le Stift** – 110 résidents + un restaurant universitaire, 1 bis quai St. Thomas, **Le Foyer Jean-Sturm** – 164 résidents, 2a rue Salzmann) et aussi dans des locaux mis à disposition par l'Université ou par d'autres lieux de formation et de rencontre. L'AUP est animée par un pasteur aumônier : Matthias DIETSCH. Mais ce sont les étudiants qui font vivre l'AUP ! L'AUP veut être pour tous les étudiants un lieu de rencontres, de débats, de repas partagés, de réflexions, de visites et de voyages et surtout d'expériences spirituelles. L'AUP accueille et accompagne les étudiants et les aide à approfondir la solidarité entre étudiants.

Collectivité locale et environnement :

Chef-lieu de la région Alsace et du département du Bas-Rhin, Strasbourg est le siège du Conseil de l'Europe depuis 1949, du Parlement européen depuis 1992 et de la Cour européenne des droits de l'homme au sein du Palais de Droits de l'Homme depuis 1998, et porte les titres de Capitale Européenne et de Capitale de l'Europe.

Strasbourg *intra muros* est la septième commune la plus peuplée de France et un des principaux pôles économiques du nord-est. Ville frontière avec l'Allemagne, Strasbourg est profondément biculturelle. Son histoire, riche et tourmentée, a laissé un patrimoine architectural remarquable. Son centre-ville, situé sur la Grande Île, est entièrement classé patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco depuis 1988.

La présence de plusieurs établissements nationaux renommés, comme le Théâtre national, la Bibliothèque Nationale et Universitaire et l'Opéra National du Rhin en fait un centre culturel important. Strasbourg est aussi une grande ville étudiante. Son université et ses écoles sont résolument tournées vers l'international avec plus de 20 % d'étudiants étrangers et plus de cent nationalités représentées.

Activités du volontaire et emploi du temps type :

Thème de la mission :

- Solidarité, **40%**
- Culture et loisirs, **60%**

1. Objectifs de la mission

Offrir des moments de conversation réguliers; organiser des actions de solidarité, des animations et ateliers avec les étudiants résidant dans les foyers et avec ceux qui y passent. Participer à l'élaboration et le suivi d'outils de communication, et des événements de l'AUP destinés aux étudiants de Strasbourg.

2. Titre de la mission

Accompagnateur auprès des étudiants de l'Université de Strasbourg
Ambassadeur des projets de l'AUP

3. Description du ou des activités confiées au volontaire dans le cadre de la mission

Deux axes pour cette mission :

Un axe d'accueil personnalisé :

- Accompagner les étudiants du foyer **Le Sept** en leur offrant des moments de conversation et d'animation ;
- Accompagner les étudiants du foyer dans leur quotidien pratique et veiller aux règles de vie en communauté (responsabilité des clés, de la fermeture du foyer...) ;

- Participer aux événements organisés par l'AUP sur les différents lieux d'animations (les foyers, mais aussi les locaux universitaires mis à sa disposition).

Un axe de communication :

- Participer à la création et à la diffusion des supports de communication ;
- En accord avec son tuteur, coordonner une équipe qui fait vivre les outils de communication de l'AUP : Facebook, Site Internet.

4. En quoi cette mission est-elle complémentaire des activités confiées aux bénévoles et aux salariés de la structure ?

Par sa présence quotidienne, le volontaire sera un lien stable et disponible entre l'AUP et les étudiants. Sa jeunesse créera également un climat de confiance.

5. Quels moyens affectés à la mission humains et matériels ?

Bureau, secrétariat de l'AUP, connexion Internet, téléphone...

Une chambre d'étudiant indépendante au Foyer d'étudiants **Le Sept**

6. Modalités de la phase de préparation à la mission

Préparation à la mission par le tuteur et par immersion dans les équipes d'animateurs bénévoles.

Trois semaines d'observation sont prévues ; après cette phase d'observation et de familiarisation, le volontaire entrera dans le vif du sujet.

7. Les lieux d'intervention de la mission

Principalement, le foyer **Le Sept**, 7 Avenue de la Forêt Noire à Strasbourg, mais également tous endroits où auront lieu les événements de l'AUP, à Strasbourg.

8. Compétences minimums requises pour la mission

Aucune compétence n'est requise pour cette mission. Toutefois, avoir le sens du contact, le goût des autres et une sensibilité à la communication seraient de réels atouts pour cette mission.

9. Modalités mises en œuvre pour permettre au jeune volontaire d'avoir une expérience de mixité sociale

Les lieux d'activités étant des lieux ouverts et interculturels par définition, le volontaire sera nécessairement en relation avec la pluralité et la mixité sociale.

Accompagnement du volontaire - tutorat mis en place

Accueil et présentation de l'AUP par le responsable du projet et le tuteur.

Formation à la mission par l'observation puis sous forme d'un projet défini par le volontaire en lien avec son tuteur.

Aide à l'accomplissement de la mission par les salariés, les bénévoles et les rencontres tuteur dédiées à cette question.

Accompagnement par le tuteur en matière de définition de projet d'avenir.

Mise à disposition du volontaire pour les sessions VISA et les journées de formation civique et citoyenne.

Hébergement – nourriture :

Les prestations fournies par l'organisation d'accueil

- Une chambre indépendante et meublée dans le foyer "le Sept", mais avec sanitaires et cuisine en commun.
- Comme l'essentiel de la mission se déroule en fin de journée et autour du dîner des étudiants, les dîners du volontaire 5j/7 sont pris en charge.

Dans le cadre d'un Service de proximité uniquement (à défaut d'hébergement) : L'indemnité réglementaire de 106,31 € par mois sera versée au volontaire au titre de la prise en charge des frais de déplacement et de nourriture.

**PLANNING HEBDOMADAIRE STANDARD D'UN VOLONTAIRE
DU SERVICE CIVIQUE**

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI | DIMANCHE |
|---|---|---|---|---|----------|--------|---|
| MATIN <u>Détailler les plages horaires et les contenus</u> | repos | 10h00-12h00 Réunion d'équipe | repos | 9h00-12h00 Actions de communication sur le campus de Strasbourg | repos | repos | repos |
| APRES-MIDI <u>Détailler les plages horaires et les contenus</u> | 17h30-18h30 Suivi des outils de communication | 14h00-16h00 Actions de communication sur le campus de Strasbourg | 17h30-18h30 Suivi des outils de communication | | | | 17h30-18h30 Suivi des outils de communication |
| SOIR <u>Détailler les plages horaires et les contenus</u> | 18h30-20h Repas et prise de contact avec les étudiants des foyers 20h-23h30 Animation et/ou ateliers | 18h30-20h Repas et prise de contact avec les étudiants des foyers 20h-23h30 Animation et/ou ateliers | 18h30-20h Repas et prise de contact avec les étudiants des foyers 20h-23h30 Animation et/ou ateliers | 18h30-20h Repas et prise de contact avec les étudiants des foyers 20h-23h30 Animation et/ou ateliers | | | 18h30-20h Repas et prise de contact avec les étudiants des foyers 20h-23h30 Animation et/ou ateliers |

Remarques :

- en fonction du calendrier des événements, il est attendu que le volontaire participe à des actions le week-end.
- En fonction des besoins, le volontaire peut être amené à faire des fermetures de foyer le week-end.